

SAVIGNY ÉGALITÉ

B.P. 49
91600 SAVIGNY SUR ORGE
Tél. : 69 96 71 39 - 69 05 55 56

Savigny sur Orge, le 20 octobre 1992

Madame, Monsieur,

Le 19 Octobre 1992, les commerçants de Savigny sur Orge ont manifesté avec ceux de Grigny, Morsang et Viry Châtillon à la Préfecture et à la Chambre de Commerce.

Ils entendaient avec raison, comme en juillet dernier s'opposer à l'extension de la galerie marchande de l'ex-Super M.

Nous savons bien que le petit commerce est menacé par l'implantation inconsidérée des grandes surfaces et la multiplication des galeries marchandes dont l'activité est l'otage de la politique commerciale de la grande surface voisine. Faut-il de plus évoquer la fiscalité locale, les problèmes de stationnement et de circulation qui dans notre ville par exemple traduisent le peu de considération qu'on porte à ce problème. Il est significatif qu'aucun élu de la commune n'était présent aux côtés des commerçants lors des deux manifestations et pourtant on voudrait assassiner le commerce de proximité qu'on ne s'y prendrait pas mieux.

SAVIGNY-EGALITE a fait une enquête en Octobre 1990 sur l'environnement et le cadre de vie. A la question posée : "souhaitez-vous le maintien et le développement du commerce de proximité ?", la réponse des saviniens a été massivement positive.

Celui-ci joue un rôle essentiel non seulement sur le plan économique par la qualité des produits et des services mais également dans le domaine social. Veut-on une ville dortoir dominée par l'ennui et l'insécurité.

Ne comprend-on pas que les petits commerces sont des lieux incomparables de sociabilité.

Nous aimons notre ville, nous voulons qu'elle se développe harmonieusement. Vous pouvez compter sur notre association pour défendre pied à pied votre activité.

SAVIGNY-EGALITE et moi-même restons à votre disposition et vous prions de croire, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Jean ESTIVILL
Le Président